

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie  
= Swiss journal of sociology

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

**Band:** 23 (1997)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BUCHBESPRECHUNGEN / RECENSIONS CRITIQUES BOOK REVIEWS

*Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.*

*Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.*

*Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.*

**Bernard Poche, *L'espace fragmenté*, L'Harmattan, Paris, 1996, 275 p.**

Comme le relève l'auteur lui-même, l'espace, dans son acception géographique bien sûr, apparaît comme un «continent noir» de la sociologie. La sociologie aurait délaissé cette référence à l'environnement pour ne considérer que ce qu'en fait l'homme. Comme l'auteur le souligne sur la couverture, «au-delà des dérives économicistes et universalisantes de certaines sociologies actuelles, l'objectif poursuivi ici se présente comme une reformulation de la sociologie générale, de la théorie du lien social, en les enracinant dans le paradigme de la représentation, c'est-à-dire dans l'analyse des phénomènes d'auto-référence.».

La démonstration se poursuit tout au long de dix chapitres regroupés en trois parties. La première, intitulée «La sociologie et le monde matériel, histoire d'un rendez-vous manqué», reprend la discussion des origines de la sociologie moderne comme science du global, et critique les approches traditionnelles de l'espace en sociologie. Il défend l'idée qu'il s'agit soit de sociologies spécialisées, nécessairement partielles, soit d'approches fonctionnelles, voire encore d'analyses de communautés<sup>1</sup> qui, à travers les variantes les

plus typiques mais aussi dans l'exemple de l'école de Chicago, se retrouvent incapables de prendre en compte les caractéristiques intrinsèques aux lieux dans le schéma explicatif. Dans un troisième chapitre, il revient sur les paradigmes en sociologie, ce qui permet de déboucher sur la quête d'un nouveau paradigme : celui de la représentation annoncé plus haut.

La deuxième partie, intitulée «Pour une approche pragmatique des mondes sociaux locaux», est consacrée à l'analyse des localités, qu'il s'agisse des travaux d'autres sociologues, à commencer par Jean Remy, ou de ceux de l'auteur qui occupent une place de choix dans la littérature spécialisée, en particulier à travers les analyses des mondes bessanais et lyonnais. Le plus étonnant dans cette partie, par ailleurs fort bien documentée, est sans doute l'absence de référence aux débats anglo-saxons précisément consacrés au problème essentiel étudié dans ce livre : faut-il, et si oui comment, prendre en compte la spécificité des lieux ?<sup>2</sup>

---

l'excellent article de S. Tievant (1983) «Les études de communauté et la ville : héritage et problèmes», *Sociologie du travail*, no spécial.

2 La recherche britannique a lancé un programme sur les localités plus ou moins en même temps que le programme français de l'observation du changement social qui est bien signalé par Bernard Poche. Cf. à ce propos la synthèse éditée par P. Cooke, *Localities*, Unwin Hyman, London, 1989

---

1 L'intraduisible «community study» de la sociologie américaine qui a suscité une série de débats passionnants. Cf. par exemple

La troisième partie, «Monde physique et mondes sociaux», reprend d'un point de vue plus théorique, la construction du paradigme de la représentation et la question des groupes, des territoires et des processus d'identification dans l'espace européen aujourd'hui. En conclusion, la question essentielle reste bien celle de savoir jusqu'où «tout savoir est local, parce qu'il est enraciné dans un système de représentations dont le temps et l'espace sont les deux cordonnées ineffaçables» (p. 252), ce qui peut d'ailleurs aussi s'appliquer par extension au savoir sociologique lui-même.

L'intérêt de l'ouvrage est indéniable. La richesse de la littérature utilisée apporte un éclairage passionnant sur un domaine effectivement délaissé par la sociologie. L'érudition de Bernard Poche et sa contribution au domaine, ne serait-ce qu'à travers son action dans la revue «Espace et société» sont bien connus. En d'autres termes, tout chercheur en sciences sociales intéressé par les problématiques spatiales trouvera un intérêt évident à se plonger dans cette oeuvre et à en approfondir tel ou tel aspect. Ceci ne doit pas nous empêcher cependant de formuler un certain nombre de réserves.

Il faut d'abord mentionner la difficulté intrinsèque de ce livre. Certes, aussi bien la richesse des références que le point de vue adopté ne facilitent pas un exposé simple<sup>3</sup> mais le jargon sociologique reste très présent, enlevant parfois de sa force à la démonstration. Dans ce sens, l'abus des guillemets est notable : à la page 167 par exemple, les guillemets sont présents

---

ou M. Harloe, C. Pickvance & J. Urry, *Place, policy and politics : do localities matter ?*, Unwin Hyman, London, 1990. Ce débat a été poursuivi notamment dans un numéro spécial de *Environment and Planning A*, Vol 23(2), 1991.

3 Encore plus quand on se souvient, comme le relève l'auteur lui-même d'ailleurs, qu'il s'agit d'une valorisation d'un doctorat d'Etat particulièrement consistant.

pour qualifier des concepts dans près d'une ligne sur deux !

Il faut également noter qu'à certains moments le désir de se démarquer et de construire sa propre perspective amène l'auteur à caricaturer la position des adversaires présumés. Ainsi, par exemple, la critique du terme de «policy» comme exemple d'auto-organisation de la société, «sacralisée par la forme politique» selon les mots de l'auteur, est trop brève (un paragraphe) pour être crédible, a fortiori quand l'auteur y combine allègrement les concepts. Il écrit par exemple : «Ces termes se complètent par toute une panoplie de policy networks, policy windows, etc. tous aussi intraduisibles les uns que les autres, mais qui montrent bien le recodage des processus sociaux dans leur ensemble, à travers la genèse et la mise en œuvre de systèmes rationnels exogènes au système social dans sa logique propre» (p. 103). Là encore, il serait plus intéressant de montrer que la prise en compte des aspects spatiaux, ou territoriaux, ajoute une spécificité que les théories aspatiales sont incapables de décrire plutôt que de jeter l'anathème en trois mots sur des approches dont les apports doivent être nuancés et analysés plus finement.<sup>4</sup>

---

4 Ce souci de prendre en compte les territoires dans leurs spécificités se développe d'ailleurs actuellement dans le monde romand et francophone, y compris dans des approches liées à la science politique. Mentionnons les réflexions de la C. E. A. T avec, par exemple, S. Decoutère et al, *Le management territorial : pour une prise en compte des territoires dans la nouvelle gestion publique*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1996 ou le résultat d'un travail commun avec le CERAT de Grenoble présenté dans G. Saez, J.-Ph. Leresche et M. Bassand *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, Paris, 1997, en particulier la post-face. Si ces publications sont postérieures au livre de Bernard Poche, elles montrent bien l'intérêt à poursuivre la réflexion lancée par cet auteur.

La critique la plus vive n'est cependant pas à adresser à l'auteur mais à l'éditeur, sans doute pressé par la mise sur la marché d'une série de nouveautés : la mise en page donne une impression de négligé qui ne correspond pas à la qualité et au sérieux du livre. Les marges sont étroites, empêchant toute prise de note en cours de lecture, les appels de note entraînent un interligne différent et les césures sont absentes. Enfin, les notes sont systématiquement présentées en fin de chapitre, ce qui décourage presque le lecteur de s'y référer alors même que l'ampleur de leur contenu constitue une richesse indéniable. Ces lacunes de présentation, que l'on retrouve dans plusieurs livres de la même collection, posent d'ailleurs implicitement une question sur ce que doit être un livre aujourd'hui : alors même que l'informatique permet une mise en page soignée, à condition que l'on y consacre un peu de temps et de goût, peut-on accepter de négliger autant l'aspect formel d'une œuvre, au risque d'en entamer le crédit ? Et même si les conditions de marché sont différentes, il faut reconnaître que, en comparaison, l'édition scientifique anglo-saxonne se distingue par un professionnalisme sans faille.

En conclusion, ce livre apparaît comme une réflexion passionnante sur la manière dont une certaine forme de sociologie essaie de mettre en parallèle temps et espace et de prendre en compte les spécificités des reconstructions du rapport entre acteur et environnement. Mais au delà de la richesse du raisonnement, de la finesse de l'observation, mais aussi de la difficulté de l'argumentation, on peut s'interroger sur les rapports qu'une telle œuvre entretient avec les grandes orientations de la sociologie et les modalités qui permettraient des apports réciproques.

*Dominique Joye  
Institut de recherche sur  
l'environnement construit  
EPF Lausanne*

Brigitte Liebig, *Geschlossene Gesellschaft. Aspekte der Geschlechterungleichheit in wirtschaftlichen und politischen Führungsgremien der Schweiz*, Verlag Rüegger, Chur; Zürich 1997, 332 Seiten.

Gar grimmig und abweisend starrt die um einen Konferenztisch versammelte Männerrunde auf dem Titelbild von Brigitte Liebigs Buch „Geschlossene Gesellschaft“ die Leserin an. Bildlich wird hier bereits treffend die Grundthese der Untersuchung vorgeführt, dass nämlich die Untervertretung von Frauen in Führungspositionen Resultat eines sozialen Schliessungsprozesses sei. Für die wirtschaftliche Elite ist der Ausschluss tatsächlich annähernd total: nur gerade 5% der Kader der grössten Schweizer Unternehmen sind Frauen. Politische Führungsgremien sind etwas offener – Frauen stellen immerhin gut ein Fünftel der Parlamentarierinnen auf kommunaler, kantonaler und Bundesebene. Wie erklärt sich die eklatante Unterrepräsentanz von Frauen in Elitepositionen? Dieser Frage geht Brigitte Liebig anhand zweier Befragungen von wirtschaftlichen und politischen Führungskräften nach: ihre Studie umfasst eine Vollerhebung der Mitglieder von National- und Ständerat sowie ein Sample von Kaderleuten der 121 grössten Schweizer Unternehmen und beruht auf den Antworten von insgesamt 354 Personen (310 Männer und 44 Frauen). Dieses Untersuchungsdesign nimmt ein wichtiges Postulat der neueren Geschlechterforschung auf, nämlich das der Kontextualisierung der Geschlechterdifferenz: inwiefern unterscheiden sich Bedeutung, Manifestationen und Auswirkungen der Geschlechterdifferenz nach Kontext? Mit dem doppelten Vergleich zwischen den Geschlechtern und zwischen den Kontexten Wirtschaft und Politik wird diesem Forschungsdesiderat Rechnung getragen.

Theoretischer Ausgangspunkt der Studie ist das Konzept der sozialen Schliessung, das von Frank Parkin im Rückgriff auf Max Weber entwickelt wurde. Schliessung meint einen Prozess, innerhalb dessen privilegierte soziale Gruppen versuchen, den Zugang zu begehrten Ressourcen und Positionen auf wenige, von ihnen ausgewählte Personen zu beschränken. Ansatzpunkte für soziale Schliessung können physische wie soziale, askriptive wie erworbene Merkmale unterschiedlichster Art sein, z. B. eben das Geschlecht. Das Schliessungs-Konzept erfreut sich in jüngster Zeit gerade im Bereich der Verbindung von Geschlechter- und Ungleichheitsforschung einer gewissen Beliebtheit. Inhaltlich ist es jedoch gewissermassen „leer“ – auf welchen Prozessen soziale Schliessung konkret beruht, bleibt bei Parkin offen –, und diese Leerstellen werden in der vorliegenden Studie durch eine Reihe von Versatzstücken diverser akteur- wie strukturtheoretischer Provenienz aufgefüllt. Übersetzt wird der Begriff der sozialen Schliessung bei Liebig in den der Konstruktion von Geschlechterdifferenzen: Schliessung vollzieht sich, so ihre These, als Schaffung von Differenzen zwischen „Frau“ und „Mann“, und diese Geschlechterdifferenzen legitimieren wiederum den Ausschluss der Frauen aus Elitepositionen.

Geschlecht ist einerseits in Organisationsstrukturen eingelassen: in Karrieremustern, die von reproduktiven Bedürfnissen abstrahieren und an „männlichen“ Lebensläufen orientiert sind, in der horizontalen und vertikalen Segregation von Tätigkeitsfeldern, die ihrerseits auf der Konstruktion des Gegensatzes von „privaten“ versus „öffentlichen“ Lebensbereichen und deren Zuordnung an Frauen bzw. Männer beruhen. Die strukturellen Differenzsetzungen werden durch kulturelle Deutungsmuster zu Inhalten und Bewertungen von „weiblichen“ und „männlichen“ Eigenschaften und Aufgaben legitimiert, in Interaktionen zum Ausdruck

gebracht und durch „Selbstaussgrenzung“, d. h. geschlechtskonformes Handeln gestützt.

Aus dieser Auslegeordnung verschiedenster Erklärungsansätze der Segregations- und Organisationsforschung greift die Autorin einzelne Aspekte auf, die sie einer empirischen Prüfung unterzieht: die Segregation der Tätigkeitsfelder, geschlechtsspezifische Zuschreibungen, geschlechtsspezifische Rekrutierungsmuster, Karriereverläufe, Zeiterfordernisse, die (Un)Vereinbarkeit von Beruf und Familie sowie die sozialen Netzwerke der Befragten. Begründet wird diese Auswahl nicht, weshalb letztlich der Eindruck einer gewissen Beliebigkeit entsteht – dies umso mehr als auch in den Schlussfolgerungen keine Gewichtung der Relevanz der untersuchten Faktoren vorgenommen wird. Ebenso entspringen die Empfehlungen für gleichstellungsfördernde Massnahmen, die im Buch einen gewichtigen Platz einnehmen, mehrheitlich nicht direkt den Resultaten der Studie, sondern stellen eher ein Inventar gängiger Forderungen dar. Dennoch sind die empirischen Befunde im einzelnen aufschlussreich und tragen dazu bei, die von der Autorin zu Recht monierte Vernachlässigung der weiblichen Elite sowohl in der Elite- wie in der Geschlechterforschung ein Stück weit zu korrigieren.

Auch innerhalb der untersuchten Elite findet sich eine horizontale Segregation der Arbeitsfelder nach Geschlecht: Politikerinnen widmen sich anderen Themen als ihre männlichen Kollegen, weibliche Führungskräfte in der Wirtschaft arbeiten öfter in peripheren Branchen bzw. Abteilungen innerhalb der Unternehmen. Während die Segregation in der Wirtschaftselite Ausdruck von Ausschlussprozessen ist, geht sie in der Politik offenbar stärker auf geschlechtsspezifisch unterschiedliche Präferenzen zurück. Ungünstiger sind die Bedingungen für Frauen in der Wirtschaft auch hinsichtlich der Vereinbarkeit von Beruf und Familie, was sich darin zeigt,

dass die befragten Prokuristinnen noch seltener Kinder haben und noch häufiger allein leben als die Politikerinnen, die ihrerseits im Vergleich zu ihren männlichen Kollegen ebenfalls seltener Familie haben. Die Studie belegt, dass Frauen mehr soziale, ökonomische und kulturelle Ressourcen benötigen als Männer, um in vergleichbare Positionen zu gelangen, und diese Asymmetrie ist wiederum in der wirtschaftlichen Elite ausgeprägter als in der politischen. Hingegen lassen sich keine gravierenden quantitativen Unterschiede bezüglich der Integration in karrierefördernde soziale Netzwerke feststellen: u. a. verfügen beide Geschlechter in ähnlichem Ausmass über persönliche Mentoren. Dies ist allerdings ein Resultat der Untersuchungsanlage: befragt wurden ja gerade diejenigen, die Förderung erfahren und alle Hürden erfolgreich gemeistert haben. Mentorinnen sind, wenig erstaunlich, selten und werden vor allem von den Politikerinnen genannt. Bei den Mentorschaften zeigt sich eine Tendenz zu homo-sozialen Beziehungen. Dies betrifft auch die Nachwuchsförderung, die die Befragten ihrerseits betreiben: Frauen fördern häufiger Frauen, Männer kümmern sich häufiger um männlichen Nachwuchs – ein klares Indiz für soziale Schliessung. Die Analyse der Karriereverläufe ergibt eine Angleichung der Anforderungen zwischen den Geschlechtern in der jüngeren Generation bei gleichzeitiger Beschleunigung von Karrieren. Dies deutet die Autorin als Verschärfung der Aufstiegsbedingungen für Frauen, die nicht mehr wie die Generation der Pionierinnen von besonderer Förderung profitieren können.

Auf der kulturellen Ebene konstatiert Brigitte Liebig deutliche Unterschiede zwischen Wirtschaft und Politik: in der Wirtschaft herrschen rigidere geschlechtsspezifische Zuschreibungen vor als in der Politik – dies besonders bei den Männern. Hier liegt allerdings eine Schwäche der Studie: mit der gewählten Methode, einer standardisierten schriftlichen Befragung,

lassen sich subtile Codierungen und Recodierungen der Geschlechterdifferenz nicht erfassen. Die holzschnittartigen Vorurteile, die den Befragten zur Stellungnahme vorgelegt wurden, verfestigen eher common sense-Annahmen über Stereotypen als dass sie aufzeigen könnten, wie die „kontinuierliche Umschrift der Differenz“ (Angelika Wetterer) sich aus einem historisch spezifischen Kontext einer Berufs- und Organisationskultur speist und fortschreibt. Gemessen an den doch eher platten Fragen, die den Untersuchungspersonen vorgelegt wurden, erscheinen zudem die Schlussfolgerungen teilweise überzogen. So wenn z. B. 12% der Frauen und 24% der Männer der Aussage zustimmen, „Das Familienleben leidet, wenn Frauen einer Vollbeschäftigung nachgehen“, und Liebig kommentiert, für diese Befragten *„gehören Frauen folglich in erster Linie in Familie und Haushalt und nicht in verantwortungsvolle berufliche oder politische Positionen. Im Kreise dieser Personen müssen aufstiegsorientierte und machtbewusste Frauen unweiblich und unberechenbar, wenn nicht als Bedrohung für die bestehende (männliche) Ordnung und die sie prägenden Werte und Überzeugungen erscheinen.“* (S. 102) Davon war nun allerdings nicht die Rede; weder in dieser noch in den anderen beiden Fragen, die zum Index „Akzeptanz von Gleichstellung im Beruf“ zusammengefasst wurden (S. 92 f.). Wie man in den Wald ruft, so schallt es heraus. Wenn mir der Fragebogen keine differenziertere Möglichkeit bietet, auszudrücken, dass meiner Meinung nach unter den herrschenden gesellschaftlichen Verhältnissen (die u. a. umfassen: Delegation von Kinderbetreuung und Hausarbeit an Frauen, Vollzeiterwerbstätigkeit von Männern, mangelnde familienexterne Kinderbetreuung) die Vollerwerbstätigkeit von Müttern gewisse Probleme mit sich bringen können (nicht zuletzt für die überbelasteten Frauen selbst), dann bin ich gezwungen, zwischen Verleugnung meiner Zweifel und

Zustimmung zu einem grobschlächtigen Statement zu wählen – schliesslich lässt mir der Fragebogen kein Platz, um meine Meinung zur Schädlichkeit von Vollerwerbstätigkeit von Vätern, zur Möglichkeit der Teilung von Elternpflichten, zur Notwendigkeit von familienexterner Entlastung bei der Kinderbetreuung o. ä. äussern. Auch so werden Differenzen vergrössert bzw. Stereotypen bestätigt.

Auf der Ebene der empirischen Befunde kommt dem Buch insgesamt aber zweifellos der Verdienst zu, einer der zahllosen weissen Flecke auf der Landkarte der schweizerischen Geschlechterforschung erstmals zu kartographieren. Es wartet mit einer Fülle von Daten auf, die für die Erforschung der Geschlechterverhältnisse auf dem Arbeitsmarkt und in der Öffentlichkeit von hoher Relevanz sind. Für die theoretische Ebene trifft dies allerdings weniger zu. Insbesondere wird nicht ersichtlich, inwiefern die Anwendung des Konzepts der sozialen Schliessung auf das Geschlechterverhältnis einen Erkenntnisgewinn bringen könnte. Vielmehr handelt man sich damit m. E. zusätzliche theoretische Probleme ein, indem das akteurtheoretische Schliessungskonzept letztlich eine Art „Verschwörungstheorie“ darstellt und auf der Annahme eines intentional handelnden männlichen Kollektivsubjekts basiert. Von Schliessung lässt sich nach Eva Cyba (die selbst mit dem Konzept arbeitet) sinnvollerweise nur dann sprechen, wenn die Privilegierten ein Bewusstsein der benachteiligenden Wirkung ihres Handelns (und Nicht-Handelns!) haben und diese Effekte auch beabsichtigen oder zumindest nicht verhindern wollen. Diesen Nachweis erbringt die Studie nicht – und wenn er gelänge, wären die Gleichstellungsempfehlungen sinnlos, weil per definitionem nicht mit dem Interesse der zentralen Adressaten, nämlich der Männer in einflussreichen Positionen, gerechnet werden könnte. Die Behauptung „*Letztlich gibt es keine Gewinner: Beide Geschlechter*

*bezahlen einen hohen Preis für ihr Engagement und ihre verantwortungsvolle Position*“ (S. 226) hilft hier nicht weiter, sondern kreierte neue Widersprüche. Wenn niemand gewinnt, weshalb dann der ganze Aufwand der sozialen Schliessung? Das Problem liegt in erster Linie bei der unterschiedslosen Anwendung des Schliessungskonzepts auf soziales Handeln von Akteuren wie auf Barrieren, die in vergeschlechtlichten Strukturen verfestigt sind. Daneben bedürfte auch die Frage der beabsichtigten Ausschliessung versus nicht-intendierter Nebenwirkungen einer Klärung, und schliesslich müsste die Annahme homogener männlicher Geschlechterinteressen differenzierter, d. h. unter Einbezug weiterer ungleichheitsrelevanter Faktoren hinterfragt werden. Dazu müssten wohl die „Ausgeschlossenen“ beider Geschlechter in zukünftigen Untersuchungen mit berücksichtigt werden.

Eva Nadai  
Institut für Soziologie  
Universität Bern

Benjamin Matalon, *La construction de la science : de l'épistémologie à la sociologie de la connaissance scientifique*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1996, 230 p.

L'ouvrage de Benjamin Matalon est ambitieux. On s'en convaincra aisément en considérant que l'auteur se propose d'examiner «comment sont produites, reconnues et acceptées les connaissances scientifiques et comment se fait le développement de la science ? Quelles raisons avons-nous (et en avons-nous vraiment ?) de croire à la validité de ce qui est présenté comme un «résultat scientifique» ? Quelles sont, s'il y en a, les spécificités de la démarche scientifique ?» (p. 13–14). Matalon se propose en outre de tenter de dégager des éléments de réponses tant en ce qui con-

cerne les sciences dites «dures» que les sciences de l'homme et de la société. Pour ce faire il mobilise certains acquis de l'épistémologie, mais aussi de la nouvelle sociologie des sciences. Il désire en effet fonder son analyse sur les pratiques, ou «la science en train de se faire», comme le propose une injonction méthodologique désormais classique.

L'auteur s'attache tout d'abord à dresser un panorama des définitions possibles de «la science» dans le but de mettre en évidence sa spécificité. Toute définition devrait selon lui se situer à l'interface de la dimension logique et de la dimension sociale – dans le sens de création de consensus – de l'activité scientifique. Le degré d'attention porté à l'un ou l'autre de ces deux pôles se trouve au cœur de la controverse qui oppose les approches internalistes et externalistes ou, sur un axe quelque peu différent, les approches rationalistes et relativistes. Partant de la radicale *coupure épistémologique* de Bachelard, Matalon résume différentes conceptions qui comparent la rationalité quotidienne et la rationalité scientifique. Après avoir exposé les critères formulés dans ce sens par Nagel, Garfinkel puis Barnes, il discute le point de vue qui, notamment à la suite des travaux d'anthropologues comme Evans-Pritchard et Horton, envisage la science comme un système de croyances. De l'ensemble de ces apports, l'auteur retient trois éléments principaux : le caractère public de la preuve, l'intégration des nouvelles connaissances aux acquis antérieurs et la remise en cause potentielle de toute connaissance.

La réflexion se poursuit par une analyse des rapports entre expérimentation et théorisation dont l'approfondissement critique ouvre pour l'auteur la possibilité d'une sociologie et d'une psychologie de la connaissance scientifique. La position de l'empirisme logique est prise comme point de départ pour aboutir au *principe de sous-détermination* – ou de *charge*

*théorique* de l'observation – de Duhem-Quine. La mise en oeuvre sociologique de ce principe philosophique légitime en quelque sorte la prise en compte de facteurs psychologiques et sociaux, tout comme celle du rôle joué par les instruments dans la production des connaissances scientifiques. En tant que psychologue, Matalon souligne également la contribution de Piaget et de son épistémologie génétique qui ouvre la voie à une approche empirique de la genèse des savoirs.

Dans le prolongement de ces réflexions sur les rapports entre expérimentation et théorisation, deux chapitres sont consacrés aux contributions respectives de Popper et de Kuhn conçues comme représentatives de deux tendances contrastées : le rationalisme normatif et le sociologisme descriptif. Le *principe de réfutation* et la critique de l'induction qui y est associée sont présentés à juste titre comme la pierre de touche de l'approche popperienne de la science. Cette entrée donne l'occasion à l'auteur de mettre en évidence l'écart entre la visée normative de Popper et l'analyse des pratiques expérimentales qui nous montre que toute observation peut toujours être sauvée de la réfutation par des ajustements *ad hoc*. Une telle critique permet de soustraire la psychanalyse et plus généralement les sciences humaines au couperet de la *démarcation*. L'incomplétude relative, en terme de réfutabilité, qui les caractérise en comparaison de certaines théories physiques, n'enlève ainsi rien à leur pouvoir heuristique et à leur utilité. La scientificité d'une théorie ne doit donc pas être évaluée dans le cadre positiviste posé par Hempel qui assimile *explication* et *prévision*, ce qui précipiterait dans la même oubliette des entités aussi différentes que la théorie de l'évolution et la sociologie.

La contribution de Kuhn au développement des études sociales des sciences justifie l'importance des développements qui lui sont consacrés. Après avoir souli-

gné la fécondité de la notion de *paradigme* pour introduire à une approche sociologique des communautés scientifiques, Matalon part de l'*incommensurabilité* de ces conceptions du monde posée dans *La structure des révolutions scientifiques* pour mener une réflexion sur le rôle respectif des continuités et des discontinuités dans le développement scientifique. Plusieurs exemples empruntés à l'histoire de la physique, de la biologie et de la psychologie l'amènent ainsi à relativiser le caractère général de la notion d'incommensurabilité. Sur la base de ces mêmes exemples, il critique l'importance accordée aux *anomalies* censées expliquer la transition d'une phase de *science normale* à une *science révolutionnaire* tout en soulignant l'incompatibilité de ces concepts avec les thèses de Popper. Le manque d'attention – comblé depuis lors par l'histoire et la sociologie des sciences – portée au rôle joué par les instruments et les techniques est également évoqué, ainsi que la difficulté croissante à circonscrire les frontières de la «communauté scientifique» pertinente pour rendre compte de la production des connaissances.

La tension entre «dogmatisme» et «innovation», entre «croyance» et «scepticisme», présente dans les thèses kuhnienne constitue pour l'auteur l'un des paradoxes fondamentaux à résoudre pour qui désire comprendre les développements scientifiques. Il montre, sur la base de plusieurs exemples récents (affaire de la mémoire de l'eau) ou plus anciens (anomalies de la trajectoire de Neptune) que l'alternative acceptation/rejet d'une théorie à la suite de nouvelles observations ne peut pas rendre compte de la complexité des mécanismes en jeu. Les chercheurs disposent en effet de toute une série de «mécanismes de défense» qui garantissent que le système cumulé des connaissances ne soit pas déstabilisé par la moindre anomalie qui semble le contredire. Tout est une question de nuances et l'«utilité» ou l'«efficacité» d'une théorie ont tout

autant d'importance pour sa survie que sa réfutabilité. Ce point de vue a été analysé par Lakatos qui a différencié au sein d'un *programme de recherche* un *noyau dur* constitué d'éléments auxquels on ne touche pas et une *ceinture protectrice*, modifiable, qui autorise la réfutabilité et les transformations. Pour Matalon, tant Kuhn que Lakatos mettent avant tout le poids sur la stabilité des théories au détriment des résultats empiriques.

Un chapitre intéressant est consacré à la discussion de la (non-)vérification des expériences. C'est une manière de mettre à l'épreuve l'importance relative accordée par les épistémologues à la stabilité des théories ou à la réfutation des hypothèses. Cette perspective est cruciale puisque l'on considère généralement que la vérification expérimentale est à la fois à l'origine de la transformation des connaissances et de la confiance qu'on leur témoigne. Centrale également car elle nous amène à étudier les aspects communicationnels de l'activité scientifique. L'auteur analyse de manière convainquante les différents facteurs qui motivent, rendent possible, freinent ou empêchent la réplique des expériences. Cela l'amène à se pencher sur le rôle fondamental joué par les revues scientifiques et les vecteurs de communication informels comme la littérature grise ou la communication orale. Il évoque également le fonctionnement des revues et le rôle joué par les publications dans l'évaluation qualitative de la production scientifique. On est bien loin ici du monde aseptisé de l'épistémologie. Matalon insiste sur le fait que les sciences humaines posent du point de vue de la réplique des problèmes spécifiques tant sur le plan de la reproductibilité des phénomènes observés que de leur inscription temporelle et culturelle. Il discute quelques pistes, comme la méta-analyse statistique, qui peuvent contribuer à dépasser ces limitations.

La sociologie des sciences proprement dite est discutée dans un chapitre consacré aux diverses variantes de relativisme. Les

deux axes retenus comme dénominateurs communs de ce courant sont l'incommensurabilité des systèmes de croyances – ou paradigmes – et le *principe de symétrie* proposé par Bloor. L'auteur reconnaît l'intérêt d'un principe de symétrie sur le plan méthodologique, en tant que programme de recherche, mais conteste son application radicale. Sur la base d'exemples de travaux historiques et sociologiques il tente de montrer que malgré l'affirmation d'une volonté d'analyse symétrique et réflexive, la plupart des recherches montrent un intérêt largement biaisé en faveur des facteurs sociaux, au détriment notamment des facteurs cognitifs privilégiés par l'épistémologie. Il attribue au relativisme et à sa prédilection pour l'étude des controverses une certaine incapacité à rendre compte du caractère cumulatif et de la stabilité des connaissances. On peut discuter ici l'utilisation de la catégorie de relativisme pour rassembler sous un même chapeau les travaux de Forman, Mc Kenzie, Collins, Latour ou ceux des ethnométhodologues. Plusieurs de ces chercheurs contesteraient sans doute leur rattachement à cette écrasante catégorie qui, sous couvert de résumer une position, a souvent pour effet d'écraser la diversité et la subtilité de leurs contributions.

L'ensemble des éléments que nous avons exposés jusqu'ici constitue la première et plus longue partie de l'ouvrage. Dans la seconde partie Matalon mène une réflexion sur les notions de réductionnisme, de complexité et de variabilité, articulée autour d'une comparaison entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme. Il tente sur cette base de dégager ce qui constituerait la spécificité de ces dernières. Il se demande en particulier si les différences observées relèvent d'un retard de développement ou de facteurs irréductibles et retient l'*intentionnalité* comme une catégorie fondamentale pour l'étude de tout phénomène social ou psychologique.

Nous avons souligné en introduction le caractère ambitieux de cet ouvrage. Dans sa première partie il tente une synthèse des contributions de l'épistémologie, de la sociologie des sciences et de la sociologie de la connaissance. Il existe d'ailleurs fort peu d'ouvrages en français qui se sont donné un tel objectif. Etant donné la taille du livre, ce projet se trouve en partie rempli dans la mesure où on peut considérer qu'il représente une bonne introduction aux principaux courants de l'épistémologie et de la sociologie des sciences. La seconde partie nous semble par contre moins convaincante. La volonté d'ajouter à la synthèse de la première partie une réflexion méthodologique générale sur la spécificité des sciences de l'homme par rapport aux sciences de la nature nous semble en effet excéder les possibilités offertes par le cadre réduit d'un ouvrage de 230 pages qui relève davantage de l'essai que du traité. Cela introduit une hétérogénéité qui nuit à la cohérence de l'ensemble. On peut en outre regretter dans cette seconde partie la prépondérance accordée aux réflexions méthodologiques portant sur les statistiques par rapport aux démarches d'enquête qualitatives. Une réflexion portant sur la spécificité des sciences de l'homme et la réflexivité peut difficilement faire l'économie d'un examen des contributions apportées à ce débat par l'écriture anthropologique, l'ethnographie, l'interactionnisme ou la théorie de l'action.

Alain Kaufmann  
Institut de sociologie des  
communications de masse  
Université de Lausanne

Michaela Merz, *Lohnt es sich für Schweizer Frauen, einer Erwerbstätigkeit nachzugehen? Auswirkungen institutioneller Rahmenbedingungen auf die Entscheidung zwischen Familie und Beruf*, Seismo, Zürich 1996, 135 Seiten, Sfr 19,00.

Zur Beantwortung der Titelfrage „Lohnt es sich für Schweizer Frauen, einer Erwerbstätigkeit nachzugehen?“ will Michaela Merz institutionelle Rahmenbedingungen der Erwerbsarbeit theoretisch und deskriptiv untersuchen. Dabei sollen Restriktionen aufgezeigt werden, die den Handlungsspielraum von Frauen zur Verbindung von Familie und Berufstätigkeit einschränken. Diese Restriktionen identifiziert Merz in der Schweizerischen Verfassung, im Eherecht, im Sozialversicherungs- und Steuersystem, bei möglichen Arbeitszeiten, sowie bei externen Kinderbetreuungsmöglichkeiten und im Schulsystem. Die theoretische Untermuerung der individuellen Arbeitsangebotsentscheidung soll anhand der „Neuen Haushaltsökonomik“ unter Berücksichtigung des Humankapitalkonzepts erfolgen.

Zur Motivierung ihrer Arbeit präsentiert Merz nach einer kurzen Einleitung im zweiten Abschnitt einige statistische Daten zur geschlechtsspezifischen Arbeitsmarktsituation sowie zur innerfamiliären Arbeitsteilung. Literaturrecherchen ergeben, dass sich zwar das klassische 3-Phasen-Modell der Erwerbsbeteiligung nach wie vor einer grossen Beliebtheit selbst unter jungen Frauen erfreut, dass aber gleichzeitig jüngere Geburtskohorten die Berufstätigkeit zugunsten der Kindererziehung zunehmend weniger aufgeben. Während aber Frauen nach der Familiengründung ihr Arbeitsangebot reduzieren, erhöhen Männer ihr Stundenangebot. Bei der innerfamiliären Arbeitsteilung scheint die traditionelle geschlechtsspezifische Arbeitsteilung vorzuherrschen, die sich in Anwesenheit von Kindern noch verstärkt.

Im folgenden dritten Abschnitt wird dann das theoretische Instrumentarium eingeführt: die Humankapitaltheorie als zentrales Element der Neuen Haushaltsökonomik. Die zwei weiteren Elemente der Neuen Haushaltsökonomik – das Konzept der Haushaltsproduktionsfunktion und der sogenannten Zeitallokationstheorie – werden von der Autorin zwar kurz angeschnitten, jedoch nicht systematisch diskutiert. Merz' Schwergewicht liegt eindeutig auf der Humankapitaltheorie, welche in ihren Grundzügen besagt, dass Individuen mit stabilen Präferenzen aufgrund zukünftiger monetärer und nicht-monetärer Erträge in ihr Humankapital investieren. Ein höheres Humankapitalniveau verbessert die Qualifikation und führt somit zu einem höheren Einkommen. Längere Erwerbsunterbrüche, z. B. durch Kindererziehung, führen zu einem Humankapitalverlust und damit zu einem Einkommensverlust. Die theoretische Einbindung der Humankapitaltheorie in die Neue Haushaltsökonomik erfolgt in der vorliegenden Arbeit allerdings nicht. Da Individuen ihre Entscheidungen in der Regel im Kontext der Haushaltssituation treffen, will sich Merz in ihrer weiteren Arbeit nicht auf das Basis-Arbeitsangebotsmodell beziehen, sondern auf das „individual utility-family budget constraint“-Modell, in welchem jedes Familienmitglied seinen Nutzen im Kontext der Haushaltssituation unter der Budget- und Zeitbeschränkung sowie den institutionellen Rahmenbedingungen maximiert.

Im vierten Kapitel diskutiert Merz die wichtigsten sieben institutionellen Rahmenbedingungen und deren Auswirkungen auf den individuellen Handlungsspielraum: (a) Die Verfassung als Grundlage des Schweizerischen Rechtssystems stellt kein Hindernis zur Verbindung von Familie und Beruf dar. (b) Das 1988 in Kraft getretene neue Schweizer Eherecht, welches auf dem Prinzip der Partnerschaftsehe beruht, sieht von einer geschlechtsspezifischen Aufgabenteilung ab und ermög-

licht den Frauen prinzipiell freie Handlungsentscheidungen. (c) In der konkreten Ausgestaltung des Sozialversicherungssystems bespricht Merz die Alters- und Hinterbliebenenversicherung (AHV), die berufliche Vorsorge, die Mutterschaftsversicherung, Familienzulagen sowie die Arbeitslosenversicherung. Die AHV setzt finanzielle Anreize für das traditionelle Familienmodell, in dem die Frau die Hausfrauenrolle einnimmt. Die berufliche Vorsorge ist auf eine kontinuierliche Vollzeitbeschäftigung zugeschnitten. Ebenfalls ein negativer Anreiz für eine Teilzeitbeschäftigung wird durch die Pensionskassen gesetzt, welche Mitglieder erst ab einem bestimmten Mindesteinkommen aufnehmen. Eine Mutterschaftsversicherung ist in der Schweiz nicht existent. Zur Reduktion der durch Kinder entstehenden Kosten existiert ein System von Familienzulagen, welche aber nur Personen mit einem Beschäftigungsgrad von über 50% erhalten. Anspruch auf Arbeitslosengeld haben nur vermittlungsfähige Personen. Vermittlungsfähigkeit bedingt neben dem Einsatz der Arbeitskraft und -zeit gemäss den Anforderungen der Nachfrageseite auch den Nachweis eines gesicherten Kinderbetreuungsplatzes. (d) Kinderbetreuungsplätze sind aber aufgrund mangelnder öffentlicher Betreuungsangebote Privatsache. (e) Das Steuersystem kennt die Individualveranlagung nur für Ledige oder nicht mehr Verheiratete. Verheiratete werden zusammen veranlagt, wobei Ehepaare mit traditioneller Rollenaufteilung finanziell bevorzugt werden. Die Zusammenveranlagung wirkt sich aber bei einem höheren Grenzsteuersatz für das niedrigere Einkommen negativ auf das Arbeitsangebot der Frauen aus. (f) Auch das Schulsystem erweist sich bei sehr unregelmässigen Stundenplänen als Erwerbshindernis. (g) Vor dem Hintergrund sehr langer Normalarbeitszeiten und unflexiblen Arbeitszeiten werden Teilzeitarbeitsplätze v. a. von Frauen eingenommen.

In einer Rekapitulation „der institutionellen Rahmenbedingungen aus der Sicht der Humankapitaltheorie“ (S. 89) werden in Kapitel 5 Handlungsempfehlungen zur besseren Vereinbarkeit von Familie und Beruf gegeben. Merz empfiehlt ein zivilstands- und geschlechtsunabhängiges Rentensystem, eine zivilstandsunabhängige Individualbesteuerung, eine „gerechte“ Mutterschaftsversicherung, ein grösseres Angebot an kostengünstigen Kinderbetreuungsstätten, von der elterlichen Erwerbstätigkeit unabhängige Familienzulagen sowie ein breiteres Angebot an qualifizierten Teilzeitstellen. Ein Exkurs über den staatlichen Umgang mit dem weiblichen Humankapital schliesst das Kapitel.

In Kapitel 6 folgt eine Beurteilung des eingesetzten Instrumentariums. Die Einschätzung Merz', dass „die Humankapitaltheorie [...] die Wirkung einzelner Gesetze (auch ex ante) gut erklären“ kann (S. 109), ist denn auch Ansatzpunkt meiner Kritik: Die Humankapitaltheorie erklärt nur Investitionsentscheidungen in Humankapital. Da sich institutionelle Rahmenbedingungen monetär auf das Haushaltsbudget auswirken, müssen deren Wirkungen auf Arbeitsangebotsentscheidungen vielmehr durch die Zeitallokationstheorie, genauer durch Einkommens- und Substitutionseffekte bei Einkommensänderungen, erklärt werden. Leider verzichtet die Autorin auf diese Analyse und beschränkt sich in weiten Teilen ihres Buches auf eine rein deskriptive Aufzählung von Variablen, die bei derartigen Entscheidungen eine Rolle spielen könnten.

Insgesamt reflektieren die Schlussfolgerungen in Kapitel 7 nochmals deutlich die das Buch bestimmende Sicht der Autorin, welche sich „[...] eine partnerschaftliche Arbeitsteilung der Familienarbeit, ergänzt mit effizienten institutionellen Rahmenbedingungen [...]“ (S. 116) wünscht.

*Henriette Engelhardt,  
Institut für Soziologie,  
Universität Bern*

Marcel Drulhe, *Santé et société*, PUF, Paris, 1996, 390 p.

Les inégalités sanitaires que l'on peut observer dans les sociétés industrielles sont en contradiction manifeste avec l'idéal de la santé pour tous et l'accessibilité de chacun aux progrès de la médecine. Ramener ce paradoxe à une crise de l'institution médicale, c'est commettre l'erreur de réduire la santé des individus au seul système de soins ou, en d'autres termes, à la médecine dans son action curative et préventive. S'il est indéniable que les pratiques thérapeutiques jouent un rôle dans l'état de santé d'une population, il convient de reconnaître que la santé n'est pas réductible au produit des professions soignantes ni aux inégalités génétiques naturelles. Dans une large mesure, les déterminants de la santé des individus et les différences de morbidité «relèvent de la vie sociale ordinaire en ses aspects les plus institutionnalisés et les plus structurels» (p. 15).

Fort de ce constat, Marcel Drulhe a pour objectif d'apporter un éclairage sociologique permettant de rendre compte des déterminations sociales de la santé et des écarts de morbidité et de mortalité persistants au sein des populations par l'observation «des coulisses de la mise en scène actuelle de la santé» (p. 16). Son analyse vise alors à mettre à jour les mécanismes et processus sociaux à travers lesquels la santé est socialement et inégalement façonnée.

Dans un premier temps, après avoir rappelé brièvement les grandes étapes de la transition épidémiologique dans la modernité (ch. 1), l'auteur s'attache à confirmer par les chiffres l'existence d'un façonnement de la vie sociétale sur la santé (ch. 2). Il procède ainsi à une analyse des variations de plusieurs indicateurs de santé (mortalité, morbidité, pratiques de santé et consommation médicale) mis en relation avec les variables classiques décrivant les principales dimensions de la structure

sociale. En s'appuyant sur un tour d'horizon assez large de la littérature empirique, cette partie descriptive présente également l'avantage d'une mise en perspective diachronique et d'une position critique sur les résultats livrés au lecteur.

Dans le chapitre trois, Marcel Drulhe pose à plat le problème épineux des modes de construction et d'interprétation des disparités sociales que traduisent les statistiques et les résultats des enquêtes empiriques. Il discute ainsi l'objectivité des chiffres et les problèmes de mesure et de conceptualisation de toute une série de notions (mortalité, morbidité, pratiques de santé), pour lesquelles on n'interroge que trop rarement tant les conditions de production que les présupposés sous-jacents. A cet égard, l'exemple de la notion de maladie professionnelle représente «un bel effet de construction sociale de la réalité sanitaire» (p. 174) où les enjeux politiques et économiques viennent biaiser l'enregistrement de ce type de données, puisque les statistiques ne mesurent en réalité les troubles de santé liés aux conditions de travail que lorsqu'ils ont été indemnisés. Dès lors, les maladies et les accidents professionnels dont l'indemnité a été refusée n'existent pas officiellement, ainsi que les cas non déclarés. En s'attaquant aussi à la naturalisation et au formalisme des indicateurs socio-démographiques, également insuffisamment mis en question par les sociologues, l'auteur estime que «prendre la distance nécessaire pour observer et analyser comment se construisent les indicateurs et indices de structuration sociale aussi bien que ceux qui concourent à décrire divers aspects de l'état sanitaire des populations permet déjà un premier gain d'intelligibilité de l'inertie sociétale en matière de santé» (p. 193).

Et si l'auteur préfère employer le terme d'«inertie sociétale» plutôt que celui d'«inégalités sociales de santé», c'est que cette «expression [...] a l'inconvénient de connoter l'inacceptable et l'injuste par référence à l'arbitraire ou au dysfonc-

tionnel, ce qui risque d'introduire en fraude dans l'analyse sociologique un parti-pris normatif» (p. 124). En effet, il convient d'emblée de souligner et de dépasser l'insuffisance notoire des explications strictement socio-économiques (niveau de vie ou revenu).

La seconde partie qui constitue le coeur de l'ouvrage procède à l'analyse critique de diverses approches sociologiques susceptibles d'expliquer l'emprise de la division sociale sur la santé, en essayant à chaque fois de dégager leurs apports et leurs limites d'intelligibilité.

En premier lieu, Marcel Drulhe met en évidence les limites des approches fonctionnalistes, qu'elles soient fondées en termes de gratifications matérielles, symboliques ou en termes de rôles professionnels et domestiques. Plus pertinente selon l'auteur, la tradition européenne d'analyse des rapports sociaux, en mettant notamment l'accent sur les conditions matérielles du travail, conduit à souligner avec force l'importance de «l'usure différentielle du travail» comme facteur d'altération ou de préservation de la santé. Ce point paraît d'autant plus intéressant qu'il fait l'objet d'une occultation sociale et politique depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, et la difficulté évoquée plus haut à définir et reconnaître le fait même des maladies professionnelles témoigne de ce refoulement social. Les effets néfastes du travail sur les individus sont bien sûr différents en nature et en intensité selon le type de métier exercé, et par conséquent selon la classe sociale. Plus que l'utilisation de produits toxiques, c'est le rythme et l'intensité de travail qui ont des effets délétères. Un certain nombre de travaux développés ces dernières années suggèrent notamment que les stresseurs psychosociaux constituent les mécanismes pathogènes principaux des classes moyennes.

L'explication des écarts de santé par l'usure au travail permet aussi de rendre intelligibles les effets contradictoires du chômage sur la santé. Ainsi, le chômage

apparaît comme une source de mieux-être pour les individus qui avaient à effectuer des tâches pénibles. A l'inverse, la théorie du stress rend compte de l'effet négatif du chômage sur la santé lorsque, à moyen terme, l'incapacité à retrouver un emploi engendre une dévalorisation de soi et un isolement social, eux-mêmes sources de symptômes dépressifs.

Malgré la centralité de l'usure différentielle au travail comme mode d'intelligibilité des écarts de santé selon les classes sociales, l'âge et le sexe (que ce soit à travers les rythmes, l'exposition à des risques particuliers ou le stress), cette optique doit être resituée dans le cadre plus large des conditions de vie, pour voir dans quelle mesure les «autres éléments constitutifs des positions sociales interviennent dans les processus de dégradation, de maintien ou de développement de la santé» (p. 255). A cet égard, c'est notamment le logement et les modes de sociabilité qui sont facteurs ou non de bonne santé. Ainsi, la situation d'entassement engendre toute une série de conséquences conduisant à une situation de stress, à un affaiblissement de la résistance aux maladies et surtout à une fatigue psychique. Dès lors, le cadre de vie constitue «la base sur laquelle se développent des processus socioculturels différenciés qui contribuent à la dégradation ou au maintien de la santé» (p. 259–260).

Après avoir tenté d'appréhender les effets de la structure sociale sur la santé, Drulhe souligne la nécessité d'aborder le problème dans deux directions complémentaires : d'une part, les styles de vie auxquels il consacre le chapitre cinq, d'autre part, les stratégies d'action des individus par rapport à la santé – thème abordé dans le dernier chapitre.

Il convient alors de se demander dans quelle mesure les «attitudes et pratiques peuvent renvoyer à un univers de valeurs et de normes, et constituer des configurations qui ne sont pas sans rapport avec la santé» (p. 265). Face au flou et à la

polysémie du concept de style de vie, la synthèse à laquelle s'essaie l'auteur n'est pas aisée. Si de nombreux travaux établissent des corrélations entre certaines attitudes (telles que le souci de l'apparence physique ou l'intérêt porté à l'alimentation) et des indicateurs de comportement de santé (par exemple consommation de tabac et d'alcool), ils sont trop souvent déconnectés de la structure sociale. Privilégier les sous-cultures par rapport aux styles de vie présente alors un double avantage; premièrement d'intégrer dans l'analyse à la fois les conditions de travail et d'existence, et deuxièmement «on cesse de restreindre l'objet aux comportements et attitudes prédéterminés par l'épidémiologie sociale comme susceptibles de favoriser la santé ou de lui nuire» (p. 280). Ce détour par les cultures de classe a le mérite de montrer que les styles de vie propres à la santé ne sont pas dissociés des conditions de vie, d'attitudes, de comportements et de valeurs, et que les «facteurs de risques» repérés par l'épidémiologie sociale sont en fait «inclus dans de plus vastes systèmes symboliques, liés à des conditions spécifiques d'existence» (p. 299).

Ainsi, les études consacrées par exemple à la «culture somatique» s'efforcent de situer la perception et la signification des phénomènes corporels dans le cadre des conditions d'existence et de les relier à des systèmes de valeurs. Luc Boltanski avait montré dans les années septante que les cultures somatiques s'inscrivaient pleinement dans des logiques de rapports sociaux. Cependant le manque de travaux portant sur les implications sanitaires des cultures de classe, et particulièrement des approches qualitatives, rendent provisoires les résultats sur la question et appellent des recherches ultérieures.

Dans le dernier chapitre, l'auteur renverse la perspective de son analyse pour ne plus voir dans quelle mesure la structure sociale détermine la santé, mais au contraire pour s'intéresser aux stratégies et

capacités d'action des acteurs. Il serait en effet réducteur de ramener les variations de la santé uniquement aux éléments objectifs de l'environnement. Abordant la question du point de vue de l'interactionnisme symbolique et de la sociologie phénoménologique, l'auteur appréhende les comportements de santé selon la logique de l'acteur et le sens qu'il donne à ses actions, en tenant compte des contraintes et des restrictions de choix que lui impose sa position dans l'espace social. Dans cette perspective, c'est le domaine de l'activité professionnelle qui se révèle particulièrement fécond. Le lieu de travail n'est ainsi pas seulement un cadre d'exposition à des risques divers et au stress pouvant affecter la santé, c'est surtout «un lieu où l'individu met en scène sa maladie, réelle ou supposée» (p. 313).

En effet, dans le contexte des contraintes organisationnelles et des exigences de productivité, le statut du travailleur devient l'objet d'une négociation autour de l'assignation d'une étiquette de malade ou de bien-portant. L'analyse de telles situations révèle toute une série de stratégies, de manipulations, où l'individu doit gérer, «négocier» sa maladie et compter avec les réactions des collègues et des supérieurs hiérarchiques. On peut ainsi être amené à exagérer la gravité du mal ou au contraire à l'ignorer purement et simplement aux yeux des autres, quels que soient les risques objectifs qu'une telle stratégie fait courir à l'individu, d'autant que se jouent souvent des destinées professionnelles.

Le mérite de ce type d'analyses centrées sur la situation des acteurs et leur marge d'action est de montrer que «l'enjeu de la maladie déborde largement la question de son existence et de sa réalité : elle est un moyen parmi d'autres d'établir «la position morale» d'un individu, c'est-à-dire l'évaluation du degré de correspondance entre son comportement et un ensemble de normes de références locales, qui président à la régulation des relations

sur le lieu de travail» (p. 317). Il faut donc considérer la complexité du «monde social» du travail comme une multiplicité d'interactions au cours desquelles les significations que revêtent les notions de santé et de maladie pour les acteurs sont bien éloignées des définitions qu'en donne le modèle biomédical.

Au terme de son examen critique des modèles explicatifs du façonnement social de la santé des populations et des individus, quel bilan Marcel Drulhe en tire-t-il ? Si «chaque modèle offre tout à la fois des gains et des pertes d'intelligibilité [...] seules leur mise en perspective et leur articulation permettent d'atteindre une intelligence fine et démultipliée de notre objet» (p. 355). Son insistance sur la «nécessité d'une intelligibilité plurielle des phénomènes de santé» (p. 359) lui permet d'amener la problématique sur le plan de l'action sociale de promotion de la santé, et surtout de souligner les limites des politiques sanitaires; «*l'un des enjeux de la santé publique* est de prendre en compte les mécanismes et processus proprement sociaux sous-jacents à la détérioration et à l'amélioration de la santé» (p. 359).

A cet égard, l'ouvrage de Marcel Drulhe ne s'adresse pas seulement aux sociologues de la santé mais également aux professionnels de la santé – ce qui explique un certain nombre de détours épistémologiques ou de discussions générales ici et là. Par ailleurs, en raison du développement de certains points théoriques ou méthodologiques qu'il comporte, cet ouvrage pourra constituer une référence utile pour tout sociologue «généraliste».

*Raphaël Hammer*  
Département de Sociologie  
Université de Genève

Claudio Bolzman, *Sociologie de l'exil : une approche dynamique, l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Seismo, Zurich, 1996, 333 p.

Dans sa «sociologie de l'exil» Claudio Bolzman apporte un regard novateur sur une thématique d'actualité dont l'étude est, à son avis, encore au stade embryonnaire. Par le biais d'une réflexion systématique et globale mais aussi d'une étude de cas très documentée, l'auteur soumet au lecteur une approche dynamique et propre à l'étude de l'exil qui emprunte à la fois au domaine de la sociologie des migrations et à celle des relations interethniques.

Le premier volet de l'ouvrage brosse, tout d'abord, un bref tableau des situations d'exil que l'on rencontre aujourd'hui. Il traite ensuite de l'héritage conceptuel de la sociologie des migrations en discutant des notions comme celles d'assimilation, d'acculturation ou d'adaptation. Les concepts et modèles ayant plus directement trait à l'étude des populations exilées et réfugiées sont enfin abordés. On notera que ce sont les modèles en termes «d'adaptation» qui sont encore les plus utilisés aujourd'hui pour étudier les réfugiés et les exilés.

Je voudrais ouvrir une parenthèse et introduire quelques interrogations critiques avant de présenter le modèle original développé par Claudio Bolzman. Mes remarques critiques portent sur le choix des notions et théories présentées dans le chapitre qui discute des concepts historiquement utilisés dans l'étude de la migration et de l'exil. Une revue, et dans un second lieu, une critique de l'héritage conceptuel, méthodologique ou théorique est une démarche indispensable. En effet, les approches et paradigmes que Bolzman choisit de discuter présentent un intérêt certain dans le cadre du thème traité. De même que la critique à laquelle il les soumet – qui porte sur les tendances normatives du concept d'assimilation, le

trop grand poids accordé à la notion de distance culturelle, la moindre attention portée aux relations de pouvoir et de prestige, etc. – est grandement justifiée.

A mon avis cependant, le texte aurait gagné en intérêt, si l'auteur avait consacré plus de place aux critiques et s'était également arrêté sur des perspectives privilégiant d'autres points de vue ou paradigmes en plus des approches «classiques» définies en termes d'adaptation, etc. En effet, pourquoi ne pas avoir aussi considéré d'autres modèles ou concepts (récents ou moins) et en avoir discuté l'intérêt, la pertinence et surtout l'applicabilité ?

Nous pensons par exemple – parmi tant d'autres – aux notions de pluralité culturelle dont on parle tant, aux théories qui envisagent ces questions d'un point de vue global ou celles qui adoptent un point de vue macrosocial, qui considèrent les relations entre groupes et les «différences culturelles» également en termes de pouvoir et de domination, qui s'apparentent au courant «post-moderne», à celui dans la tendance de la «Critical Race Theory». Ou alors à des théories plus proches de la sociologie compréhensive, d'une sociologie de l'action ou des approches qui questionnent les théories de l'identité, ... De plus, une plus grande attention aurait pu être portée sur les études qui s'apparentent à la sociologie des relations interethniques.

En intégrant dans son modèle dynamique les niveaux socio-historiques et politiques, la situation des acteurs, leur perception et la mobilisation des ressources dont ils font preuve, ainsi que les notions de temps, de médiation, de processus de régulation et j'en passe, Bolzman donne un nouvel élan à l'étude sociologique de l'exil. On aurait eu, toutefois, plaisir et intérêt à ce que les perspectives qui font l'originalité du modèle de Bolzman soient développées plus longuement au niveau théorique et soient explicitées du point de vue des références conceptuelles. En effet,

articuler de telles approches avec une étude de type empirique permettrait de faire «un pas de plus» vers des conceptualisations et des modèles pluridimensionnels et de dépasser les prérequis des approches «assimilationnistes» et «intégrationnistes» quelque nuancées qu'elles puissent être. Par ailleurs, discuter des approches «alternatives» permettrait – peut être – d'élargir (je parle de la Suisse) le débat théorique critique sur les outils d'analyse visant l'étude des migrations, de l'exil ou des relations interethniques.

Mais revenons au travail de Claudio Bolzman à proprement parler. Après une réflexion et une discussion critique des approches théoriques existantes, il construit les repères conceptuels, les cadres et les contextes théoriques propres à saisir la diversité des modes de vie en exil observés lors des entretiens. Le modèle développé distingue six phases de l'exil qui articulent et combinent de manière dialectique «la genèse des situations de l'exil et leur dynamique, la manière dont les exilés vivent et négocient, collectivement et individuellement la double situation d'exilés et de réfugiés et l'évolution et transformation des modes de négociation au cours des années.» (p. 12).

L'approche proposée se veut dynamique et se dévoile comme telle à de nombreux points de vue. Tout d'abord, la démarche adoptée mais aussi la structuration de l'ouvrage et sa présentation sont le fait d'un va-et-vient entre cadre conceptuel et étude empirique. Ensuite, et contrairement à de nombreuses études menées précédemment, cela suppose «d'inverser le regard» (Oriol) sur le phénomène et de le considérer comme un processus qui a son point de départ dans la société des exilés. Les causes de départ, qui sont étudiées avec attention (comme par exemple l'accent mis sur la notion de violence politique) constituent des éléments qui influencent les différentes manières de vivre «la rupture de la vie quotidienne» et les modalités d'insertion dans la nouvelle

société. Les changements avenant au Chili affectent les rapports entre l'individu et la société qu'il a quittée mais aussi celle où il réside. Lorsqu'un changement politique a lieu au Chili, cela incite les individus à redéfinir leur position par rapport aux deux sociétés, les pousse à reformuler leur projet de vie (le retour devient une option imaginable), introduit un changement dans leurs motivations ou affecte leurs identités. Le lien dialectique qui existe entre les deux sociétés en question s'illustre par exemple par le phénomène suivant : les conditions résultant de la politique d'asile et d'accueil pratiquée par la Suisse ainsi que les relations d'asymétrie culturelle, en terme de pouvoir économique, politique, etc. avec le Chili, tendent à maintenir les exilés dans une position subordonnée au sein de la société d'accueil.

Dans le même ordre d'idées, le chercheur ne considère pas le processus d'intégration comme normatif et uniquement du point de vue d'une société d'accueil culturellement homogène et immuable. La population chilienne en Suisse est, elle aussi, étudiée dans toute la complexité et la diversité que génèrent des parcours personnels, des expériences, des valeurs et projets propres à chaque individu ou à chaque famille. Ainsi, l'insertion sociale, économique et politique constitue un enjeu de luttes matérielles et symboliques qui se traduit par une diversification des modes de vie en exil, conceptualisée par Bolzman par le biais d'une construction typologique (au sens wébérien du terme) complexe et précise.

Une autre caractéristique dynamique de l'approche tient dans le fait qu'elle considère les «différents niveaux de la réalité sociale qui interviennent dans le processus ainsi que de leur articulation» (p. 291). Ceci se traduit par la double perspective adoptée par le chercheur, intégrant le point de vue compréhensif – au travers de l'enquête qualitative sur le terrain – à la dimension socio-historique.

En bref, on peut dire que les exilés sont des «acteurs sociaux qui cherchent, en fonction des ressources dont ils disposent, des logiques qui leur sont propres et des contraintes de la situation, à élaborer des réponses qui leur permettent de faire face à ces événements» (p. 13). Événements qui évoluent avec le temps.

Dans le deuxième volet de l'ouvrage, le modèle théorique de l'auteur est testé et reprecisé tout en faisant parcourir au lecteur 20 ans d'histoires de vie des exilés chiliens en Suisse (Genève et Zurich). Le terrain de l'enquête couvre deux régions linguistiques, ce qui a facilité une comparaison de l'impact du milieu sur la vie des exilés.

La description et l'interprétation des processus en jeu ainsi que l'analyse de la perception subjective livrée par les acteurs, est le fait d'une lecture attentive et systématique des discours et d'une connaissance approfondie de la situation des Chiliens en Suisse. L'écriture est riche en propos descriptifs et analytiques quant aux situations personnelles mais aussi quant au contexte socio-politique global relatif à l'exil (étudié dans sa complexité et son caractère multidimensionnel). Elle témoigne de la grande attention que le chercheur a accordée à la parole des interviewés et de sa volonté de retracer le plus justement possible les liens qu'ils entretiennent avec l'environnement dans lequel ils vivent. La dynamique entre chercheur et informateurs semble avoir joué à ce niveau également.

Claudio Bolzman nous conduit sur les chemins de l'exil. Il nous introduit dans le quotidien et la vie des familles et des individus tout en gardant alerte notre sens de l'analyse. Les extraits d'entretiens, riches de sens, toujours intéressants, drôles ou émouvants, passionnés ou terre à terre, ajoutent une dimension supplémentaire au texte. Ils sont accompagnés d'une argumentation pertinente de la thématique abordée : une description du séjour difficile passé dans les prisons chiliennes,

l'évocation de la perte de statut et de parole en Suisse, une tirade passionnée sur la nécessité de l'engagement politique, une description humoristique de la visite d'une assistante sociale suisse, une timide expression de son identité chilienne ou au contraire une affirmation volontaire de ses origines, etc.

Les étapes du processus d'adaptation décrites en six phases découlent d'une réflexion d'ordre théorique et méthodologique mais aussi de l'observation et de l'étude du cheminement des individus et de leurs familles : la rupture des modes de vie passés suite à la montée de la violence politique, le départ en exil et les péripéties du voyage, l'arrivée en Suisse, l'insertion à long terme dans la société suisse, la diversification des modes de vie et la fin de l'exil.

Les thèmes que couvre l'analyse traitent de la déqualification professionnelle que subit l'exilé en arrivant en Suisse, de la perte d'autonomie ou de la difficulté à s'identifier à un groupe, à une classe ou à un statut particulier. C'est au travers de la perception des exilés que sont présentées «les dites différences culturelles» : le travail et sa signification, l'occupation de l'espace et l'aménagement du temps (les horaires, le temps de rendez-vous, de discussion, de visite, de faire connaissance. (p. 153)), la conception de la famille et des rôles des conjoints au sein du couple, le rapport à la communauté chilienne, au voisinage, etc. De nombreuses situations et structures familiales sont aussi étudiées. Le positionnement politique et idéologique des individus et les modes de vie y relatifs sont explicités et analysés (p. 147). On comprend mieux, par exemple, le rôle de l'action politique qui embrasse tous les domaines de la vie des exilés chiliens. Elle est une raison de vivre lorsqu'elle se traduit par un engagement social et politique en faveur du Chili, elle joue un rôle «thérapeutique» (p. 144) alors qu'elle diminue le «sentiment de culpabilité pour ne pas se trouver là ou l'on devrait» (p. 142), elle

aide à se situer dans un nouveau contexte social ou, enfin, détermine l'engagement au sein de la communauté; les relations entre exilés pouvant être définies à partir de critères idéologiques.

Lors de la quatrième phase, celle de la «transculturation» (p. 153), les ressources individuelles ou communautaires sont mobilisées pour faire face aux situations de l'exil. A titre d'illustration, citons la réorganisation des structures et habitudes familiales de même que la renégociation des rôles au sein du couple ou l'acquisition d'une autonomie nouvelle pour les femmes. Les expressions communautaires identitaires ainsi que les modalités de la participation politique se différencient; une diversification des modes de vie apparaît, constituant ainsi la cinquième phase de l'exil. Les affirmations identitaires des jeunes de la deuxième génération s'expriment dans une complexité et une diversité qui dérive de la gestion qui est faite des multiples références culturelles et nationales. Enfin, la situation de post exil, la dernière phase, est abordée avec une tentative argumentée d'imaginer les différents scénarios possibles. Scénarios qui sont construits sur la base d'indicateurs tels que les obstacles ou les éventuelles aides au retour, les difficultés à l'intégration, les mariages mixtes, l'acquisition de la nationalité suisse, la persistance du mouvement associatif, etc.

Le constat de l'émergence d'une diversification des trajectoires au travers des analyses thématiques donne lieu à l'élaboration d'une typologie des différents modes de vie en exil. Dans le cadre de cette dernière, Claudio Bolzman différencie 24 types de modes de vie des exilés chiliens en Suisse (comprenant les affirmations identitaires des personnes appartenant à la deuxième génération) qui sont construits à partir des dimensions suivantes : les valeurs auxquelles les exilés adhèrent, le lieu vers lequel sont orientées les pratiques qu'ils valorisent, le pays où les exilés projettent de vivre à l'avenir, le

pays de la socialisation, le contexte socioculturel de résidence (Genève ou Zurich), le sexe et le milieu d'appartenance distinguant couche moyenne et couche populaire. De même qu'il se propose de poser «quelques jalons pour l'élaboration sociologique d'une théorie de l'exil» (p. 11), «les types de mode de vie dégagés par cette recherche peuvent servir ainsi d'hypothèses en vue de l'élaboration de types plus généraux concernant les manières de vivre l'exil» (p. 315).

Un dernier mot sur cet ouvrage qui, par le biais d'une approche globale et dynamique, aide à la compréhension du phénomène de l'exil, en particulier mais aussi en général. Le regard que portent les interviewés sur la Suisse nuance la perception que l'on s'en fait. Comme l'écrit l'auteur, ils sont les révélateurs de pratiques sociales de la société de résidence que ses habitants ne savent ou ne peuvent plus voir. Les habitudes, manières d'être ensemble, de vivre le travail, de trouver un sens à sa vie se teintent d'une coloration nouvelle. Au travers de la perception des exilés chiliens, se reflète une image de la Suisse différente, inédite, vue d'un autre oeil, d'un autre regard ... inversé justement.

Francesca Poglià Mileti  
Institut de sociologie  
Université de Neuchâtel

Louis Assier-Andrieu, *Le droit dans les sociétés humaines*, Nathan (Essais & Recherche), Paris, 1996, 316 p.

«La bonne règle, nous confesse Louis Assier-Andrieu, voudrait que l'on définisse [l']objet [de l'enquête sociologique] avant de le traiter. Or l'objet juridique est trop singulier pour qu'il en soit ainsi» (p. 31). Cette singularité extrême de l'objet réside dans le fait que le droit est, nécessairement

et simultanément, représentation de la réalité sociale et instrument d'action sur cette réalité. Dès lors, aussi scientifique qu'elle se veuille, toute description sociologique du droit est investie d'une force illocutoire, qui lui permet de modifier la nature même de l'objet sur lequel elle porte. Voici la problématique que l'auteur, avec sa double formation d'anthropologue et de juriste, entend sonder dans cet essai, à l'aide d'une variété étonnante d'instruments théoriques et d'exemples empiriques.

En 1965, l'anthropologue P. Bohannan parlait déjà de la «double institutionnalisation du droit» comme phénomène «reconnu depuis longtemps» mais dont l'analyse n'a été que «partiellement réussie»<sup>1</sup>. Si la problématique abordée par Assier-Andrieu n'a donc rien d'original, force est de convenir avec lui qu'elle est passionnante. Elle nous aide surtout à identifier une tension permanente, pleine de conséquences, dans l'oeuvre du droit : «entre le droit strict et les règles de la vie sociale, on ne peut concevoir de différence irréductible mais une permanente *économie de conversion* qui s'anime autour d'une césure abstraite». Abstraite et quelque part arbitraire, mais néanmoins «indispensable à l'accomplissement [des] fonctions [du juridique]» (p. 34, souligné par LAA).

Ce point de départ jette une lumière percutante sur les contours et les limites aussi bien de la sociologie du droit que du domaine du droit proprement dit. Citons deux exemples, développés avec brio par l'auteur. D'abord, le rapport dialectique entre «coutume» et droit, aussi bien dans l'histoire du droit européen que dans le contexte colonial et post-colonial. Objet de stigmatisation dans l'histoire juridique occidentale, de tentative d'éradication par le biais de la codification, la coutume de-

1 Cf. pp. 48-49. [1965] 1967. «The Differing Realms of Law» in : P. Bohannan, ed., *Law and Warfare*, Garden City, NY : The Natural History Press, pp. 43-56.

meure source vivante de droit positif. Mais est-ce qu'elle existe en dehors du droit, misérable «serviteur de l'évolution juridique», ou est-ce qu'elle est elle-même une forme de droit ? «Au vrai, c'est la singulière propriété de ce genre de concepts ... que de rendre ces deux postures, objectivement inconciliables, rigoureusement équivalentes et même interchangeables [...] Reconnaître les usages, c'est, à n'en pas douter, participer à la création d'un droit qu'il faudra bien farder d'ancienneté pour en asseoir la légitimité» (pp. 51–53). Même jeu performatif pour les «droits coutumiers primitifs», aussi bien au moment de leur «découverte» sous la domination coloniale (surtout dans sa forme britannique de «*indirect rule*») que dans leur persistance en tant que «*underlying law*» en période post-coloniale. «L'appréciation *a posteriori* de l'«avant» du contact, affirmation conditionnelle de l'universelle légalité, fut l'instrument juridique de la colonisation. Fiction réussie, elle servira avec une irréfragable constance de soubassement naturel aux mouvements revendicatifs et aux législations post-coloniales» (p. 93).

Deuxième exemple, le développement de ce qu'il est convenu d'appeler «les règlements alternatifs des différends» ou, aux Etats-Unis, terre particulièrement propice au phénomène, le ADRM («*alternative dispute resolution movement*»). Assier-Andrieu montre clairement la manière dont ce «mouvement», lancé des hautes sphères de l'institution juridique, a été doté de la lueur idéologique d'une «alternative» au droit alors qu'il reste strictement canalisé par ce dernier pour des raisons politiques et économiques facilement identifiables. Aux Etats-Unis, ce mouvement trouve appui dans une idéologie protestante (baptiste) qui stigmatise avec violence toute forme de conflit social, masquant ainsi les enjeux politiques. Cela explique peut-être l'essor remarquable de ce mouvement durant ces deux dernières décennies et sa popularité

auprès d'un vaste éventail d'acteurs sociaux (thérapeutes, professionnels de la médiation, pacifistes, police de quartier, ministres de toutes confessions religieuses, etc.)<sup>2</sup>. «Ce processus, précise l'auteur, nous apparaît à présent comme une vaste opération d'institutionnalisation d'une zone d'informalisme, extérieure à l'appareil traditionnel de la justice, mais étroitement contrôlée par lui, notamment grâce à la maîtrise des mécanismes de l'orientation des cas» (p. 200).

Si le grand mérite de cet essai réside dans l'intransigeance avec laquelle l'auteur s'abstient de donner une définition statique et essentialiste du droit, son principal défaut vient du fait qu'il cède à la tentation de parler d'une manière globale du «droit dans les sociétés humaines». Ainsi, sommes-nous amenés sur les terrains de la philosophie du droit, des visions «autres» de la normativité (avec des généralisations hâtives sur l'Inde et la Chine) et de la psychanalyse du crime et du châtement, pour terminer avec une conclusion caparçonnée de propositions séduisantes mais insuffisamment élaborées. La mission, l'auteur l'admet lui-même, était trop ambitieuse; j'ajouterais qu'elle l'est surtout pour que soient préservés en tous points la finesse d'analyse et l'éclectisme dans les choix d'objets dont l'auteur sait faire preuve.

Pour ma part, je pense que l'auteur aurait mieux fait de rester dans la ligne de sa problématique de départ. C'est autour d'elle qu'il aurait fallu poser la question du «droit dans les sociétés humaines», c'est-à-dire, en se rapportant au Grand Partage historique entre sociétés «avec» et «sans» droit. Tout en prenant ses distances par rapport à la vision évolu-

2 A noter l'absence de référence, dans cette analyse par ailleurs fouillée, à l'une des figures clés de la critique de l'ADRM aux Etats-Unis, L. Nader, qui, dans son *Harmony Ideology*, met en perspectives historique, comparative et surtout politique les causes et conséquences des mouvements «anti-droit» tel que ADR.

tionniste du rôle «civilisateur» du droit, on peut admettre que c'est dans la tradition juridique occidentale que la «double institutionnalisation du droit» paraît la plus complète. Si le droit occidental ne fonctionne que par démarcation d'une «césure abstraite» entre le social et le juridique, dont il doit ensuite masquer l'arbitraire, qu'en est-il dans les systèmes normatifs «primitifs»? Nous le savons depuis les premiers travaux anthropologiques, l'irruption de l'arbitraire dans la sphère normée du social fait toujours l'objet d'un traitement discursif, que ce soit dans l'idiome de la divination, de la sorcellerie ou de la croyance religieuse. Ce n'est donc

pas le fait de l'arbitraire – c'est-à-dire du pouvoir du corps social à s'imposer sur le destin individuel – mais son statut, qui est «autre». L'arbitraire «primitif» ne se cache pas ou se cache autrement; au contraire, il se laisse travailler par des discours et des techniques sacrés. D'un point de vue comparatif, la «double institutionnalisation» du droit occidental semble donner naissance à la «part maudite» du juridique, qui régit nos vies modernes avec une efficacité honteuse.

*Ellen Hertz Werro*  
*Institut d'anthropologie et de sociologie*  
*Université de Lausanne*